

REPUBLIQUE FRANCAISE
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE
de COMMUNES

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

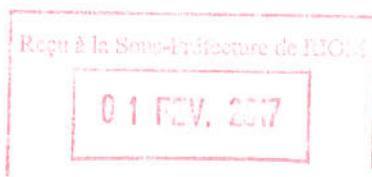
Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
16 janvier 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
30 janvier 2017



Objet :
Comité National d'Actions
Sociales (CNAS) : adhésion de la
communauté de communes et
désignation de son représentant

Délibération n°13

L'AN deux mille dix-sept, le 23 janvier, le Conseil
Communautaire, convoqué le 16 janvier 2017 s'est réuni à la
salle de l'Arlequin à Mozac à 18 heures 30 minutes, sous la
présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel
BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme
Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre
BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine
BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe
CARTAILLER, M Pierre CERLES, Mme Séverine CHANIER, M
Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène
CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE,
Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick
DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José
DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie
FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe
GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET,
Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre
HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine
HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, M
Jacques LAMY, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT,
M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice
MAGNET, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain
PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme
Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence
PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent
RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M
Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme Sylvie GERBE, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

M Mohand HAMOUMOU, a donné pouvoir à M Jean-
Christophe GIGAULT
Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-
Pierre HEBRARD

M Christian MELIS conseiller communautaire unique d'Enval,
suppléé par Mme Sylvie GERBE, conseillère communautaire
suppléante

< > < > < > < > < >
Secrétaire de Séance :
Madame Martine BESSON
< > < > < > < > < >

Comité National d'Actions Sociales (CNAS) : adhésion de la communauté de communes et désignation de son représentant

Considérant que les Communautés de Communes de Volvic Sources et Volcans, Limagne d'Ennezat et Riom Communauté avaient précédemment délibéré pour adhérer au C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale) association loi 1901 à but non lucratif, afin d'autoriser le versement de prestations sociales en direction des agents.

Considérant la fusion des trois Communautés de communes le 1^{er} janvier 2017, en application de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2016,

Le président expose qu'il est nécessaire que Riom, Limagne et Volcans délibère pour pérenniser l'accès aux prestations aux agents concernés dans les mêmes conditions qu'initialement.

Ces prestations concernent les agents suivants :

- L'ensemble des agents titulaires, et stagiaires mais aussi les agents non titulaires ayant un contrat de plus six mois. (y compris emplois aidés et agents non titulaires de remplacement)

En revanche, cette adhésion ne concernera pas les agents suivants :

- les agents retraités
- tous les agents non titulaires ayant un contrat de moins de six mois à la date du 1^{er} janvier à l'exception de ceux considérés comme des agents non titulaires permanents.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- autorise l'adhésion de Riom Limagne et Volcans au CNAS pour l'année 2017 et désigne Mme Samya RIOTON, pour représenter la communauté de communes.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

*Pour extrait conforme.
A Riom, le 23 janvier 2017*

Le Président

Frédéric BONNICHON

